

AVIS DE REUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

Le lundi 08 juillet 2024 à 18 heures

SALLE DES MARIAGES

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2024.

1°) Décision modificative n°1,

2°) Participation aux frais de fonctionnement pour l'école publique élémentaire de Mouthiers-sur-Boëme,

3°) Remboursement des frais de transport, de repas et d'hébergement engagés par le personnel dans le cadre de déplacements temporaires liés à une mission,

4°) Convention d'utilisation des installations du centre Nautilus,

5°) Valorisation du bourg – phase projet ,

6°) Maintien de la commune de Dignac en ZRR après le 1^{er} juillet 2024.

Questions diverses.

Fait à Dignac, le 02 juillet 2024
Le Maire, Françoise DELAGE

